Fiche de poste

Chef du service de la création et de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires

Dénomination	**Chef du service de la création et de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires**
Mission	**Soutenir la diffusion des œuvres artistiques et organiser, subventionner et parrainer les festivals, les spectacles, les rencontres et les animations culturelles.**
Principales activités et tâches	❖ Participer à l'élaboration des programmes et plans d'action de la Direction et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure; ❖ Assurer le suivi et le soutien de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires et établir les rapports relevant de ce domaine; ❖ Préparer et suivre l'exécution du budget relatif à la création et de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires; ❖ Assurer la subvention et le parrainage des festivals, des spectacles, des rencontres et des animations relevant du domaine de la création et de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires; ❖ Participer à l'organisation des manifestations culturelles en relation avec son domaine de compétence; ❖ Participer à la constitution d'un fonds documentaire pertinent sur toutes questions relevant du domaine de la création et de la diffusion musicale et chorégraphique et des arts populaires; ❖ Piloter, coordonner et évaluer les activités de son service; ❖ Identifier les besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de sa structure, les documenter et les proposer à la hiérarchie; ❖ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences; ❖ Alerter, en temps opportun, les centres de responsabilité compétents sur tout risque potentiel et prendre toute mesure de sauvegarde nécessaire; ❖ Participer à l'élaboration des rapports et bilans pour synthétiser et documenter les activités du département.
Compétences clés	- Management des Organisations; - Planification opérationnelle; - Management culturel; - Connaissances Musicales ;

	- Histoire de l'Art; - Administration et gestion culturelle; - Critique d'Art; - Procédures d'octroi d'aides et subventions aux artistes; - Organisation des événements culturels; - Techniques de communication et de négociation; - Bonne gouvernance et Développement culturel.